

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain informe le public qu'un concours pour les filières Architecture, Urbanisme et Gestion Urbaine, à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo est ouvert aux jeunes camerounais des deux sexes sans âge limite.

Les candidats doivent être titulaire baccalauréat toutes séries (les candidats en classe de terminal peuvent passer le concours sous réserve de leur admission ultérieure au baccalauréat 2022).